Document généré le 12 juil. 2025 22:45

Continuité

CONTINUITÉ

La ballade de l'Opus 9

Andréanne Jalbert-Laramée

Numéro 168, printemps 2021

URI : https://id.erudit.org/iderudit/95547ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Jalbert-Laramée, A. (2021). La ballade de l'Opus 9. *Continuité*, (168), 12–13.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La ballade de l'Opus 9

Grâce à la détermination de quelques passionnés, le plus ancien orgue Casavant encore dans son état d'origine a retrouvé son lustre et son souffle.

ANDRÉANNE JALBERT-LARAMÉE

Pendant longtemps, les clients du restaurant Au Vieux Clocher, à Lacolle, en Montérégie, ont mangé à côté d'un instrument de musique classé, sans nécessairement en connaître la valeur historique et patrimoniale. L'orgue Opus 9, construit dans les célèbres ateliers Casavant Frères, a cependant quitté le restaurant pour être restauré, puis installé dans une chapelle de Saint-Hyacinthe en 2018.

L'histoire de cet orgue débute en 1885 alors que les responsables de la toute nouvelle église anglicane Saint-Saviour de Lacolle le commandent à une compagnie récemment fondée à Saint-Hyacinthe, Casavant Frères, pour la modique somme de 525 $. Il s'agissait d'un neuvième mandat pour les frères Samuel et Claver Casavant, d'où son nom.

La commande était modeste. D'abord, le buffet, ouvrage de menuiserie qui a la double fonction de contenir le système à traction mécanique et de loger les tuyaux. Ce système est très simple et contient 256 tuyaux en métal et en bois, dont les 21 se trouvant en façade sont peints à la main et lui servent d'ornement. Puis la console, qui comporte 5 jeux répartis sur un clavier comprenant 56 notes et un pédalier comptant 27 notes.

L'instrument subit très peu de modifications au fil du temps, mise à part l'installation d'une soufflerie électrique qui permet de fournir l'air de façon continue, quoiqu'il soit toujours possible de le pomper manuellement. Malgré la simplicité de l'Opus 9, le son qui en émane est de toute beauté, pour le plus grand bonheur des paroissiens.

Après avoir connu une belle croissance, la paroisse anglicane décline à la fin des années 1970 alors que l'orgue a presque 100 ans. L'église Saint-Saviour est désacralisée le 20 décembre 1979 et mise en vente. Le 4 juillet 1980, un entrepreneur de la région, Albert Duquette, se porte acquéreur de l'édifice et de l'orgue. Il transforme l'église en restaurant, nommé Au Vieux Clocher, et ce, au moment même où la municipalité de Lacolle entreprend des démarches pour faire classer l'instrument.

Le 15 octobre 1981, le ministère des Affaires culturelles du Québec classe l'Opus 9. L'instrument demeure dans le restaurant jusqu'en 2010.

Un témoin majeur à conserver

Au-delà de son ancienneté, cet instrument constitue un témoin important du savoir-faire des facteurs d'orgues Casavant Frères. Ces derniers ont marqué l'histoire de la musique au Québec. Après avoir étudié avec leur père Joseph, puis avec Eusèbe Brodeur et Louis Mitchell, les frères Samuel et Claver quittent le pays pour rencontrer plusieurs fabricants d'orgues européens. À leur retour en 1879, enthousiastes et inspirés par ce qu'ils ont appris, ils fondent la compagnie Casavant Frères. Grâce à leur maîtrise des techniques de fabrication, leur réputation s'établit rapidement, si bien qu'ils obtiennent deux contrats majeurs dès les premières années de l'entreprise : l'Opus 8 de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, livré en 1885, et l'Opus 26, installé dans la basilique Notre-Dame de Montréal en 1891.

Alors que ces deux orgues sont modifiés au fil du temps, l'Opus 9 demeure intact. C'est ce qui constitue son intérêt ! Dans *Les chemins de la mémoire*, le spécialiste de la restauration des orgues à tuyaux Karl J. Raudsepp écrit à ce propos : « Nous avons ainsi la chance de connaître les tendances techniques et artistiques de l'époque et d'admirer l'habileté d'artisans qui allaient plus tard devenir les plus célèbres facteurs d'orgues canadiens de réputation internationale. »

Le long chemin de la restauration

À l'automne 2010, l'orgue est démonté et sorti du restaurant de Lacolle pour être entreposé dans les ateliers Casavant Frères, à Saint-Hyacinthe. Malmené pendant de trop nombreuses décennies, il a non seulement grand besoin de réparation, mais également d'une nouvelle demeure. Plusieurs acteurs, dont la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe, la Ville de Saint-Hyacinthe et le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, lancent alors le projet de sauvegarde de l'Opus 9. Leur souhait est de procéder à sa restauration à l'identique et à son installation dans un établissement religieux de la région. Pour ce faire, la Société du

patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe acquiert l'instrument en 2015.

Afin de financer le projet, l'organisme demande l'aide du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), qui lui octroie une subvention dans le cadre du Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux. Il est ainsi en mesure de lancer les travaux, dont les coûts sont estimés à 100 000 $.

Une série d'étapes minutieuses

Le processus de restauration de l'orgue nécessite de nombreuses réflexions. En effet, pour préserver l'authenticité de l'instrument, les techniques doivent être sélectionnées avec soin. D'abord, un nettoyage méticuleux s'impose. L'équipe des ateliers Casavant Frères redonne son lustre à la boiserie et nettoie les tuyaux de façade afin de conserver la finition d'origine. Elle effectue également quelques réparations, notamment dans le système des pompes manuelles et le sommier du registre aigu.

S'ensuit la délicate tâche de remplacer des éléments qui se sont décomposés au cours des années ou qui ont été abîmés par l'eau. Les spécialistes renouvellent, selon les techniques artisanales de l'époque, les cuirs de la soufflerie et des bouchons ainsi que les feutres des claviers. L'Opus 9 étant à l'origine encastré, l'équipe lui fabrique de nouveaux côtés qui s'harmonisent avec les boiseries d'origine. La construction d'une nouvelle plateforme permet de conserver la configuration initiale des composants, mais également d'implanter un nouveau ventilateur. Quant au réglage final, il est effectué dans la nouvelle résidence de l'orgue.

La nouvelle maison de l'Opus 9

Toute cette démarche aurait en effet été vaine si on n'avait pas déniché un nouvel emplacement pour l'instrument. Les orgues sont habituellement construits en fonction des caractéristiques architecturales et acoustiques de leur lieu d'accueil, et chaque déménagement représente un important défi logistique et technique. Il fallait que le nouveau lieu de résidence de l'Opus 9 permette d'obtenir une intégration et une sonorité comparables à celles de l'église d'origine.

Ce nouvel écrin se trouve non loin des ateliers Casavant Frères, à Saint-Hyacinthe. Il s'agit de la chapelle de la maison mère des Adoratrices du Précieux-Sang. En 2012, la congrégation religieuse, vieillissante et sans relève, vend à la municipalité l'ensemble conventuel qui inclut une magnifique chapelle, désacralisée en 2018. En y installant l'Opus 9, la Ville donne le coup d'envoi de son projet d'y accueillir spectacles et expositions.

L'Opus 9 a retrouvé son lustre d'antan et occupe une place de choix dans la chapelle de la maison mère des Adoratrices du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe.
Photo : Andréane Beloin, ministère de la Culture et des Communications

Depuis sa restauration, qui a remporté un prix du Conseil du patrimoine religieux du Québec en 2020, l'Opus 9 est une source de fierté pour les Maskoutains. La nouvelle vocation de la chapelle des Adoratrices du Précieux-Sang permet à l'ensemble de la communauté de découvrir la qualité sonore de cet instrument fabriqué par des artisans locaux dont l'expertise est reconnue à travers le monde.

Le dénouement de la saga de l'Opus 9 est positif. La situation de ce type de patrimoine mobilier à l'échelle du Québec semble toutefois plus critique. La majorité des orgues se trouvent dans des églises, où ils jouent depuis toujours leur rôle dans l'accompagnement liturgique et lors des différentes célébrations. Or, avec la fermeture de nombreuses églises, ces grands instruments sont parfois déménagés dans d'autres édifices religieux du Québec ou d'ailleurs dans le monde. Comme le démontre le sauvetage de l'Opus 9, la préservation de cet héritage peut pourtant passer par l'utilisation des orgues à des fins autres que liturgiques. ◆

Andréanne Jalbert-Laramée est conseillère en patrimoine culturel au Conseil du patrimoine religieux du Québec.